

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 21 MAI 2019

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2019;
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mai 2019;
4. 1^{re} période réservée à l'assistance;
5. Administration générale :
 - 5.1 Dérogation mineure de M. Maurice Mercier et Mme Clémence Piché concernant l'immeuble situé au 2041, route 111 Ouest afin de régulariser l'implantation des bâtiments sur la propriété;
 - 5.2 Dérogation mineure de M. Vincent Marcoux concernant l'immeuble situé au 2305, route 109 Sud afin de régulariser l'implantation de la résidence sur la propriété;
 - 5.3 Dérogation mineure M. Yvan Sayeur concernant l'immeuble situé au 401, rue de la Colline afin de régulariser l'implantation du garage détaché sur la propriété;
 - 5.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la rénovation de la façade du bâtiment situé au 21, 1^{re} Avenue Est;
 - 5.5 Octroi d'une aide financière à Résidences pygmalion pour la réalisation de la Maison des Petits Bonheurs;
 - 5.6 Autorisation de signer une entente de promesse d'achat-vente pour le lot 2 979 110, cadastre du Québec appartenant à Benjamin Roy et Mélanie Lévesque;
 - 5.7 Autorisation de signer une entente avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue pour la location de la piscine à Clair-Foyer;
 - 5.8 Adjudication du contrat pour l'acquisition d'une chargeuse-rétrocaveuse;
 - 5.9 Adjudication du contrat pour l'acquisition et l'installation de bornes électriques et de chauffage radiant;
 - 5.10 Adjudication du contrat pour des travaux préparatoires pour le remplacement des fenêtres au garage municipal;
 - 5.11 Nomination des préposés à la prévention et des patrouilleurs de la piste cyclable;
 - 5.12 Remise en service de la patrouille verte et nomination d'agentes;
 - 5.13 Détermination des salaires 2019 des étudiants;
 - 5.14 Comptes à payer au 30 avril 2019;
 - 5.15 Affectation des surplus affecté et non affecté à des réserves financières;

- 5.16 Affectation de la réserve financière pour l'aménagement des cellules du L.E.T.;
 - 5.17 Emprunt au fonds de roulement pour l'acquisition d'une déchiqueteuse;
 - 5.18 Autorisation de signer une entente avec l'école de conduite Tecnic pour utiliser le stationnement du Théâtre des Eskers;
 - 5.19 Autorisation de signer une entente avec l'école de conduite Succès-Permis pour utiliser le stationnement du Théâtre des Eskers;
 - 5.20 Adjudication du contrat pour la conception et la validation des approches GPS à l'aéroport Magny;
6. Procédures :
- 6.1 Adoption du règlement n° VA-1067 décrétant des travaux de remblai, pavage, bordures et trottoirs pour piétons et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés;
 - 6.2 Adoption du règlement n° VA-1069 concernant des travaux de construction pour la Maison des jeunes et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés;
7. Dons et subventions :
- 7.1 Autorisation de signer une entente relative à la tenue de la « Fête - d'enfants d'Amos »;
 - 7.2 Aide financière accordée à la Corporation de développement communautaire d'Amos;
8. Informations publiques;
- 8.1 Félicitations à monsieur Mathieu Larochelle;
 - 8.2 Statistiques de la construction au 30 avril 2019;
9. 2^e période réservée à l'assistance;
10. Levée de la séance.